



BOÎTE À OUTILS DE L'UE POUR LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX 5G

Un ensemble de mesures rigoureuses et globales au service d'une approche coordonnée de l'UE pour la sécurité des réseaux 5G

Janvier 2020
#Cybersecurity

5G: une nouvelle technologie

Tandis que la 3G et la 4G ont rendu possibles l'internet mobile et le haut débit mobile, respectivement, la 5G devrait devenir l'infrastructure de connectivité qui ouvrira la voie à de nouveaux produits et services et fera sentir ses effets dans tous les secteurs de la société. Les avantages procurés concerneront notamment:



LA SANTÉ EN LIGNE

- veille sanitaire à distance, dossiers des patients et diagnostics intelligents
- utilisation de robots d'aide à la chirurgie et meilleurs résultats médicaux



LES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES INTELLIGENTS

- Lignes électriques très efficaces et réduction du nombre de panes d'électricité à plus petite échelle
- Déploiements facilités ayant une plus faible incidence sur l'environnement



LES USINES DU FUTUR

- Meilleure maîtrise des processus internes sensibles au facteur temps
- Contrôle de l'accès à distance aux équipements d'entreposage



LES MÉDIAS & LE DIVERTISSEMENT

- Une expérience de visionnage amplifiée, comme la réalité virtuelle
- Applications à haut débit ultra-rapides telles que la diffusion vidéo en continu



LA MOBILITÉ

- Favoriser une mobilité connectée et automatisée pour atteindre l'objectif «zéro accident»
- Favoriser la connectivité dans tous les modes de transport

Grâce à un investissement d'1 milliard d'euros, dont 300 millions d'euros de financement de l'UE, l'Europe est l'une des régions les plus avancées au monde en ce qui concerne le lancement commercial des services 5G. Les premiers services 5G devraient être disponibles dans 138 villes européennes d'ici la fin de cette année.

Cybersécurité des réseaux 5G: un impératif préalable

Les réseaux 5G constituent la future épine dorsale de nos économies et sociétés de plus en plus numérisées. Des milliards d'objets et de systèmes connectés sont concernés, y compris dans des secteurs critiques tels que l'énergie, les transports, la banque et la santé, ainsi que ceux utilisés dans les systèmes de contrôle industriel qui véhiculent des informations sensibles et étayent des dispositifs de sécurité. Il est dès lors essentiel de garantir la cybersécurité et la résilience des réseaux 5G.

Parallèlement, les réseaux 5G offrent davantage de points d'entrée potentiels pour les assaillants en raison d'une architecture moins centralisée, d'une puissance de calcul intelligente à la périphérie, du besoin d'un plus grand nombre d'antennes et de la dépendance accrue à l'égard des logiciels.

Calendrier



12 mars 2019

Rapport du Parlement européen.



22 mars 2019

Conclusions du Conseil européen.



26 mars 2019

La Commission publie une recommandation invitant les États membres à prendre des mesures concrètes pour évaluer les risques liés à la cybersécurité des réseaux 5G et pour renforcer les mesures d'atténuation des risques.



9 octobre 2019

Les États membres achèvent l'évaluation coordonnée des risques au niveau de l'UE pour la sécurité des réseaux 5G.



21 novembre 2019

L'ENISA, l'Agence de l'UE pour la cybersécurité, publie un rapport circonstancié sur les menaces liées aux réseaux 5G.



29 janvier 2020

Publication de la boîte à outils des mesures d'atténuation par les États membres. Communication de la Commission sur la mise en œuvre de la boîte à outils de l'UE.



30 avril 2020

La Commission invite les États membres à prendre les premières mesures concrètes et mesurables pour mettre en œuvre des mesures clés.



30 juin 2020

La Commission invite les États membres à élaborer un rapport sur la mise en œuvre de ces mesures sur leur territoire.



D'ici à octobre 2020

Examen de la recommandation de la Commission du 26 mars 2019.

Boîte à outils de l'UE pour la sécurité des réseaux 5G

S'appuyant sur l'évaluation coordonnée des risques au niveau de l'UE pour la sécurité des réseaux 5G, la boîte à outils contient une série de mesures de sécurité, qui permettent d'atténuer efficacement les risques et de garantir le déploiement de réseaux 5G sûrs à travers l'Europe. Elle présente des **plans d'atténuation** détaillés pour chacun des risques recensés et recommande un ensemble de **mesures stratégiques et techniques clés**, que tous les États membres et/ou la Commission devraient prendre.



MESURES STRATÉGIQUES

- **Pouvoirs réglementaires**
- **Fournisseurs tiers**
- **Diversification des fournisseurs**
- **Durabilité et diversité de la chaîne d'approvisionnement et de valeur dans le domaine de la 5G**



MESURES TECHNIQUES

- **Sécurité des réseaux – mesures de référence**
- **Sécurité des réseaux – mesures propres aux réseaux 5G**
- **Exigences relatives aux processus et équipements des fournisseurs**
- **Résilience et continuité**

Plans d'atténuation des risques

Pour chacun des neuf domaines de risque recensés dans le rapport d'évaluation coordonnée des risques au niveau de l'UE, la boîte à outils inventorie et propose des plans d'atténuation des risques. Ces plans présentent des possibilités de combinaisons de mesures en fonction de leur efficacité.

Conclusions associées à la boîte à outils de l'UE: mesures clés

États membres: ils devraient mettre des mesures en place et prévoir les pouvoirs nécessaires pour atténuer les risques. Ils devraient en particulier se pencher sur les aspects suivants:

- renforcer les **exigences de sécurité** applicables aux **opérateurs de réseaux mobiles**;
- évaluer le profil de risque des fournisseurs; appliquer des restrictions pertinentes aux fournisseurs considérés comme à haut risque, y compris procéder aux exclusions nécessaires pour les actifs essentiels;
- veiller à ce que chaque opérateur se dote d'une **stratégie multifournisseur** appropriée pour **éviter** ou **limiter** toute **dépendance majeure** à l'égard d'un seul fournisseur et éviter la dépendance à l'égard des fournisseurs considérés comme à haut risque.

La **Commission européenne**, de concert avec les États membres, devrait agir afin:

- de maintenir une **chaîne d'approvisionnement durable et diversifiée dans le domaine de la 5G**, en vue d'éviter une dépendance à long terme, notamment:
 - en tirant pleinement parti des outils et instruments de l'UE existants (filtrage des IDE, instruments de défense commerciale, concurrence);
 - en continuant à renforcer les capacités de l'UE dans les technologies 5G et post-5G en faisant appel aux programmes et aux financements de l'UE pertinents;
- de faciliter la coordination entre les États membres dans le domaine de **la normalisation** afin d'atteindre des objectifs spécifiques en matière de sécurité, et d'élaborer des **systèmes de certification** pertinents à l'échelle de l'UE.

Par ailleurs, le mandat du groupe ad hoc du **groupe de coopération SRI** devrait être prolongé afin que ce dernier accompagne, surveille et évalue la mise en œuvre de la boîte à outils.

© Union européenne, 2020

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les images © Union européenne, sauf mention contraire.

Print ISBN 978-92-76-15594-2 doi:10.2775/32492 NA-03-20-052-FR-C
PDF ISBN 978-92-76-15568-3 doi:10.2775/261040 NA-03-20-052-FR-N